

Samedi 05 juillet

Fête du Village

PROGRAMME

18h30 Apéritif offert par la municipalité

19h30 Repas et barbecue partagé. Viande à retirer et à faire cuire vous-même, salades, sandwiches, sur place et sur commande. **PENSEZ À RÉSERVER ET AMENEZ VOS COUVERTS !**

20h00 Duo Guinguette : Pour commencer la soirée, ça va guincher ! Maxime d'Errico et Matthieu Lozano seront là pour vous faire danser au son de l'accordéon. A noter que Maxime est vice-champion du monde d'accordéon, on ne doute pas un instant que les danseurs pourront s'en donner à cœur joie !



22h30 Retraite aux flambeaux accompagnée par Kobra. La musique du groupe "Kobra" est issue du métissage de plusieurs cultures musicales, africaine, brésilienne ou encore caribéenne. Force de sa mobilité et de ses rythmes endiablés, le groupe "Kobra", constitué d'une quinzaine de musiciens nous accompagnera dans les rues du village pour une retraite aux flambeaux endiablée !

23h00 Feu d'artifice

23h30 Concert "Laid Back". Ils étaient venus l'année dernière et cela avait été une ÉNORME soirée, alors on s'est dit qu'on en voulait encore ! Laid back, ce sont 3 amis : Bernard, Philippe et Hervé qui ont choisi de célébrer les années 80' pop/rock. Tears for Fears, Talk Talk, Alan Parsons Project, Bowie, U2, etc... Certains morceaux sont arrangés ou "dérangés", une façon de s'approprier ces tubes et de les interpréter à leur manière. Venez replonger dans l'univers des 80' durant les 2 à 3 heures de ce concert où l'ambiance s'annonce à nouveau particulièrement dansante et festive !



Viandes crues

- Chipolata nature, aux herbes et merguez
- Brochette de poulet romarin/citron (200 g)
- Brochette de boeuf tex mex (200 g)

Salades

- Portion de taboulé (300 g)
- Portion de piémontaise (300 g)

Sandwichs

- Sandwich 1 ou 2 saucisse(s) sauce au choix
- Sandwich poitrine de porc à la provençale et sauce au choix

PENSEZ À COMMANDER À LA BOUCHERIE ET RÉCUPÉREZ VOTRE SAC À LA FÊTE



Buvette tenue par les Chasseurs

BOULANGERIE Pascal JULIEN

Demi baguette : 0,50 € / Baguette : 1 €
Verrine fraise/framboise/chantilly : 3 €

06 77 35 95 32



PARENT



Jardins disponibles !

Nos jardins familiaux, en plus d'être un lieu de culture, sont aussi un lieu d'échange et de partage : échanges des savoir-faire, des conseils, des idées, des moments de convivialité. Le jardinage c'est aussi une activité physique modérée qui aide à réduire le stress et favorise le bien-être. Travailler la terre, voir ses plantes pousser et récolter ses propres légumes, quel régal ! À Parent, les jardins familiaux sont au nombre de 12 et certaines parcelles sont actuellement disponibles. Situés rue du Buisson, ces jardins de 50 m² chacun, bénéficient d'une exposition idéale. Vous aurez à votre disposition une cabane pour le rangement des outils et de l'eau pour arroser (système de récupération et eau courante si besoin). Le coût de la location annuelle est de 40 euros. N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus d'informations.



CCAS Atelier "Age'ilité"

La prochaine session des ateliers "Age'ilité" démarre le 6 juin !

N'oubliez pas de vous inscrire ! Elle se terminera le 12 septembre et il n'y aura pas d'ateliers durant le mois d'août. Les ateliers "Age'ilité", c'est un programme de 10 séances pour un groupe de seniors volontaires et motivés (10 personnes maximum) : 8 séances d'1h ou 1h30 encadrées par une kinésithérapeute pour améliorer l'équilibre, dédramatiser les chutes, automatiser le relevé du sol + des conseils en matière d'activité physique, d'hygiène de vie et d'aménagement de l'habitat.

- 1 atelier nutrition avec une diététicienne
- 1 atelier "confiance en soi" avec une psychologue.

Ces ateliers auront lieu à la salle La Parenthèse (mairie de Parent) les vendredis matin de 11h à 12h (12h30 selon les séances). La participation est gratuite mais nécessite de s'engager sur l'ensemble des ateliers de la session. Renseignements et inscription par téléphone auprès de Maniphet Lecoutre (kiné) : 06 07 49 00 47 (laisser un message si répondeur) ou en mairie.

Calendrier des animations organisées par l'Amicale Laïque

- 17 MAI • Retrouvailles : Parentais un jour, Parentais toujours...
- 24 MAI • Vide grenier et Barbecue 11h/21h
- 21 JUIN • Fête de la musique avec les No Perfect
- 27 JUIN • Fête de l'école (Assemblée générale possiblement en juillet)

Critérium du Dauphiné

La deuxième étape de cette célèbre course cycliste passera à Parent le lundi 9 juin ! Les 152 coureurs professionnels partiront de Premilhat dans l'Allier pour arriver à Issoire. Au cours de cette étape, ils passeront devant la gare de Parent avant de monter à Buron par la RD 136, une des principales difficultés de la journée. Ce sera la dernière course du régional de l'étape, Romain Bardet, qui sera accompagné par les principales stars du tour de France ! Le passage des coureurs est prévu aux alentours de 15h30 devant la Gare. ATTENTION, la départementale D229 qui relie Vic le comte à Coudes ainsi que la RD 136 qui monte à Buron seront interdites à la circulation à partir de 13H30, il ne sera donc pas possible de rejoindre la gare en voiture. Merci de prendre vos dispositions et venez nombreux encourager les cyclistes !



Concert à l'église Quatuor Dancla

Formé de deux violons, d'un alto et d'un violoncelle, le quatuor Dancla est une sorte "d'orchestre symphonique de poche".

Cette formation miniature dispose d'une grande variété de timbres et d'expressivité qui permet d'aborder multiples répertoires, musique et poésie.

Ils seront en concert à Parent LE 18 MAI À 17 H 30 À L'ÉGLISE Participation "au chapeau"



Parentaises, Parentais, L'heure est venue de rebaptiser notre Place de la mairie, cette dernière étant délocalisée depuis quelques années maintenant ! Cette place a été entièrement rénovée et embellie. Nous vous invitons à participer à cette initiative en transmettant vos idées de nom à donner à cette place, vous avez jusqu'au 15 juin pour les déposer en mairie. À vous de jouer !



LES FINANCES DE LA COMMUNE

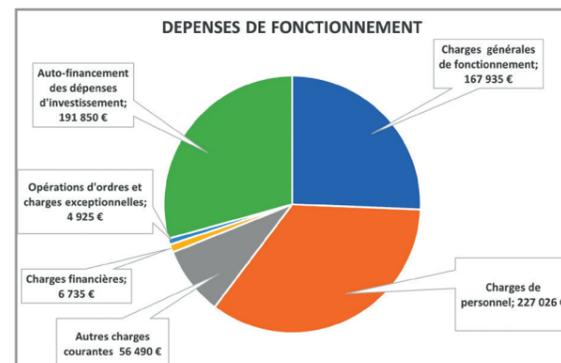
Compte administratif réalisé 2024

CHARGES DE FONCTIONNEMENT : elles représentent (avec dépenses d'ordre) 463 111 € en 2024 contre 471 154 € en 2023.

• **Charges à caractère général** : celles-ci sont en légère diminution, 167 935 € en 2024 contre 169 352 € en 2023. Si la plupart des charges restent stables, voire en diminution, le coût de l'assurance est en forte augmentation (+ 25 %) comme dans la plupart des communes, suite aux sinistres climatiques et aux dégradations volontaires. Même si nous ne sommes pas dans ces cas-là, nous subissons la mutualisation des cotisations. Il est à noter que certaines communes n'arrivent plus à se faire assurer. Le coût de l'énergie reste à un niveau élevé mais stable par rapport à 2023.

• **Charges de personnel** : celles-ci sont en forte diminution malgré l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires sur une année pleine, 227 026 € en 2024 contre 232 999 € en 2023. L'an dernier, pour rappel, le départ en retraite de notre secrétaire de mairie avait occasionné un doublon pendant quelques mois et une prime anti-inflation avait été distribuée aux agents. De plus, nous avons très peu fait appel à l'intérim.

• **Autres charges de gestion courante** : stabilité à 56 490 € en 2024 contre 55 832 € en 2023.



• **Charges financières** : en hausse 6 735 € en 2024 contre 3 765 € en 2023, il n'a pas été contracté de nouvel emprunt en 2024 mais l'emprunt contracté sous l'ancienne mandature prévoyait un taux variable. Nous restons toutefois sur un taux inférieur au marché actuel.

• **Charges exceptionnelles et dépenses d'ordre** : en baisse 4 925 € en 2024 contre 9 206 € en 2023 (ceci est dû à la baisse de la dotation aux amortissements des immobilisations).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : elles représentent (avec dépenses d'ordre) 654 961 € en 2024 contre 616 615 € en 2023.

• **Produits des services** : en baisse : 36 107 € pour 2024 contre 42 702 € en 2023 (fin de la location de la maison du quai par l'association CLES et moins de concessions vendues au cimetière).

• **Compensation taxe professionnelle et FPIC** : stabilité 133 284 € en 2024 contre 133 142 € en 2023.

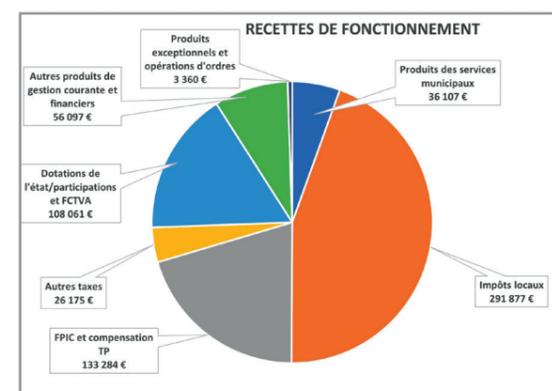
• **Impôts locaux** : en hausse : 291 877 € pour 2024 contre 276 739 € en 2023 pas d'augmentation du taux de la part de la commune, mais hausse de la base des valeurs locatives par l'Etat.

• **Autres taxes** : en forte baisse : 26 175 € pour 2024 contre 33 580 € en 2023, diminution du nombre des ventes de biens immobiliers.

• **Dotations de l'état** : hausse des dotations de l'Etat : 108 061 € en 2024 contre 99 223 € en 2023 (dotation de l'état pour compenser le coût du recensement et dotation d'un filet de sécurité pour compenser en partie le renchérissement du coût de l'électricité).

• **Autres produits de gestion courante** : hausse importante : 56 097 € en 2024 contre 31 229 € en 2023 (augmentation du nombre de locations à la Parenthèse et réévaluation du coût de la location de l'emplacement des antennes relais de téléphonie).

• **Produits exceptionnels et opérations d'ordre** : 3 360 € en 2024 contre 0 € en 2023 (remboursement de cotisations URSSAF, cessions d'immobilisations et mandats annulés).



Le résultat net du compte administratif de fonctionnement pour 2024 ressort positif à 191 850 € contre 145 461 € en 2023.

INVESTISSEMENTS

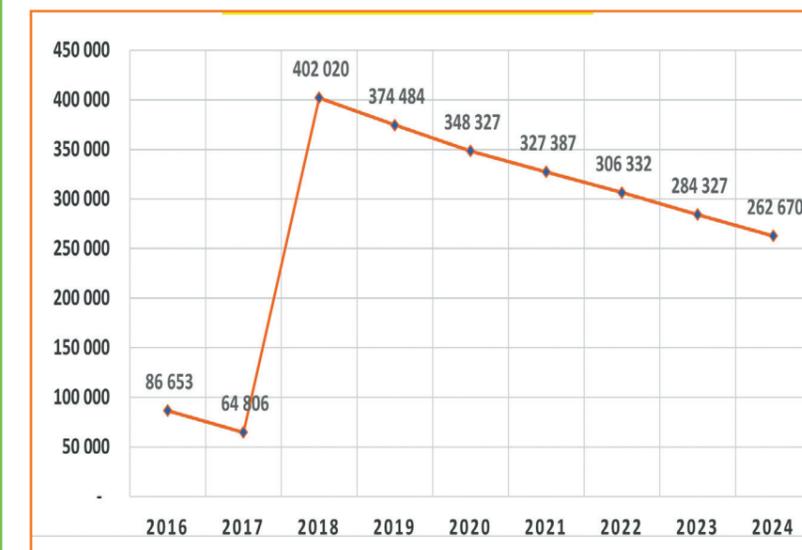
Les deux projets importants pour la commune sont maintenant réalisés. Le bassin d'orage s'est terminé en 2024 et les travaux d'aménagement du bourg se sont terminés en mars 2025. La première tranche du passage en Leds a été réalisée et la tranche suivante se fera en 2026 car l'opérateur a pris du retard à la suite d'une demande importante de la part des communes sur ce genre de projet.

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

DETAIL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2024

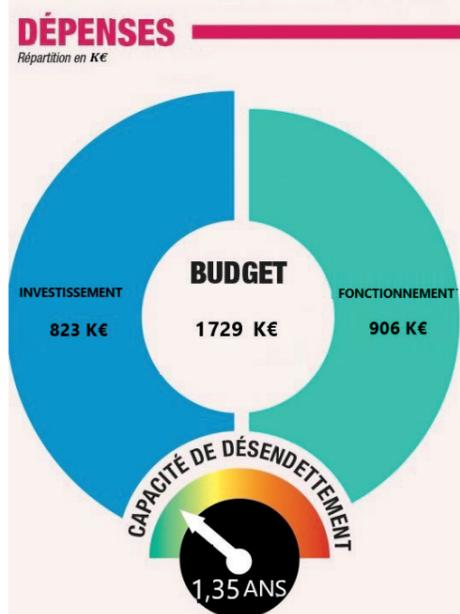
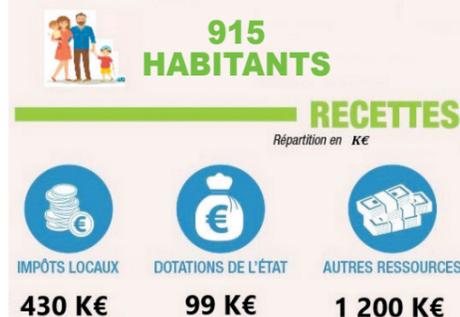
Aménagement du bourg	156 005 €
Aménagement bassin versant	108 937 €
Passage éclairage public en Leds	23 667 €
Aménagement logement social	15 891 €
Aménagement accès école et cantine	12 983 €
Aménagement accès cimetière	6 572 €
Jeux du parc/tables de camping et bancs	5 170 €
Achat d'une saleuse et d'un épandeur	4 233 €
Chaudière maison du quai + électricité	4 189 €
Achat d'un terrain	1 681 €
Imprimante école	1 672 €
Divers petits investissements	1 566 €
Imprimante mairie	1 331 €
Signalisation routière	817 €

Total 344 714 €



La commune n'a pas contracté de nouvel emprunt et continue de se désendetter.

BUDGET 2025



LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2025

• 0 % DE HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION

Les finances de la commune restent saines, le conseil municipal à l'unanimité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition du foncier.

• INVESTISSEMENTS

L'aménagement du bourg se termine début 2025, le grenailage des bordures vient d'être réalisé et les jardinières sont mises en place. Il nous reste encore quelques travaux d'embellissement à effectuer. Nous souhaitons engager cette année la création d'un jardin du souvenir au cimetière, la réfection de la voirie de l'allée de l'Anneau et impasse de l'Ane. Pour des raisons de sécurité nous devons aussi canaliser les eaux pluviales en amont du pont SNCF près de l'Allier. Les autres investissements concernent l'achat de terrains, de matériel informatique ainsi que l'achat d'un logiciel de gestion des tickets de cantine.

• FONCTIONNEMENT

Les frais de personnel et les recettes restent stables mais les coûts de l'énergie demeurent encore élevés et les frais d'assurance font l'objet d'une très forte hausse avec le réchauffement climatique. Le conseil a aussi décidé à l'unanimité d'allouer une subvention exceptionnelle à l'amicale laïque pour financer en partie le voyage scolaire. Avec une gestion rigoureuse des autres frais de fonctionnement, la commune devrait poursuivre ses investissements sans recours à l'emprunt.

Ce budget a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 09 avril 2025.

Cantine scolaire : changement de prestataire

À partir du mois de septembre, les repas seront fournis par API restauration qui propose une offre de recettes cuisinées par des cuisiniers de métier, et conçues spécialement pour les enfants. Cette entreprise est située à Lempdes dans le Puy de Dôme, elle propose des produits locaux et frais de saison et s'engage à utiliser 50 % de produits labellisés "durables" et 20 % de produits bio.

En outre, un portail "famille" sur internet (et accessible sur son téléphone) permettra d'inscrire les enfants et de connaître les menus. Plus d'information à venir pour les parents d'élèves.

Travaux de voirie

Après l'aménagement des rues du village, **des travaux de voirie vont commencer allée de l'Anneau et impasse de l'Ane**. Ces travaux sont prévus pour durer 2 semaines et concernent uniquement la bande roulante qui sera revêtue d'un enrobé en "bicoûche". Les riverains seront avertis des interdictions de circulation et de stationnement.